

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 31 - 1718-81
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Marché fruits et légumes :
La convention de groupement de commande entre le Lycée Voltaire de Wingles et le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière concernant le marché des fruits et légumes est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Marché concernant l'achat des lots suivant :

- des pommes de terre crues sous-vide,
- le poisson frais sur glace ou sous-vide,
- les fruits et légumes frais de 4ème ou 5ème gamme

Durée : Période 2018-2020

Disposition financière : Participation aux frais de fonctionnement de 60€ TTC/an

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:52:20

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 28 - 1718 - 82

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2017

Réuni le : 28/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Agriculture BIO :

La convention de groupement de commande entre le Lycée Voltaire de Wingles et le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière concernant l'achat de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Marché concernant l'achat de produits alimentaires issus de l'Agriculture biologique

Durée : Période 2018-2020

Disposition financière : Participation aux frais de fonctionnement de 60€ TTC/an

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:52:11

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 20 - 1718-83

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 28/11/2017

acte n° 83

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Ass. "Chiens de Compagnie"

Une convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et l'association « Les Chiens de Compagnie », représentée par Madame Huguette VERDU, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Ateliers de formation des délégués à la prise de parole en public

Durée : novembre 2017 – 12h d'atelier x 56€ + 241€ TTC de frais annexes

Disposition financière : 913€ TTC

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:48:30

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 19 -1718-84

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 28/11/2017

acte n° 84

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Ass. "Entreprendre pour apprendre" :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et l'association « Entreprendre pour Apprendre », représentée par Monsieur Amaury FLOTAT, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Créer et vivre une mini entreprise pour 3 projets

Durée : Année scolaire 2017/2018

Disposition financière : Droit d'inscription de 500€ pour créer et vivre une mini-entreprise – 3 projets

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:48:27

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 21 - 1718-85

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 28/11/2017

acte n° 85

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

EIFFAGE ENERGIE :

Le contrat de maintenance des installations de sécurité incendie entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY-LA-BUISSIÈRE et la société EIFFAGE ENERGIE est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Maintenance préventive du Système de Sécurité Incendie (prestation de base) + mesures de désenfumage + vérification annuelle du désenfumage naturel des cages d'escalier, contrôle mécanique, graissage et nettoyage des portes coupe-feu et volets de désenfumage

Durée : un an renouvelable 2 fois par reconduction expresse à compter du 01/09/2017

Disposition financière : 7 280€ HT/an (contrat de base) + 700€ HT (mesures désenfumage) + 3 200€ HT (désenfumage naturel + portes coupe-feu) = 11 180€ HT, soit 13 416€ TTC

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:48:33

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 22 - 1718 - 86

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 28/11/2017

acte n° 86

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

UGAP :

Les contrats de location et de maintenance des photocopieurs entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et l'UGAP sont portées à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet: Location et maintenance de 3 photocopieurs : Secrétariat de Direction, Reprographie 1er étage, Salle des professeurs enseignement général

Durée : 4 ans à compter du 21 février 2018

Disposition financière : Coût trimestriel pour le photocopieur Secrétariat de Direction: 533.08€ HT soit 639.70€ TTC par trimestre (loyer : 239.07€ HT + 93.55€ HT maintenance et copie N/B pour 35 000 copies N&B/trimestre+ 200.46€ HT maintenance et copie couleur pour 8 000 copies couleur/trimestre)

Coût trimestriel pour le photocopieur Reprographie 1er étage: 674.68€ HT soit 809.62€ TTC par trimestre (loyer : 337.24€ HT + 150.35€ HT maintenance et copie N/B pour 60 000 copies N&B/Trimestre + 187.10€ HT maintenance et copie couleur pour 8 000 copies couleur/trimestre)

Coût trimestriel pour le photocopieur Salle des professeurs enseignement général: 263.52€ HT soit 316.22€ TTC par trimestre (loyer : 143.24€ HT + 120.28€ HT maintenance et copie N/B pour 45 000 copies N&B/Trimestre)

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:48:36

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 25 -1718-87

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2017

Réuni le : 28/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Suite à la modification de l'article R421-20 du Code de l'Education, le Conseil d'Administration peut désormais donner délégation au Chef d'Etablissement pour passer tous les marchés dont l'incidence financière est annuelle, dans le respect des crédits ouverts au budget et pour autant que leur montant global soit inférieur aux seuils formalisés fixés par le Code des Marchés Publics.

Cette délégation valable pour l'année 2018 et reprise dans l'Etat Prévisionnel des Achats (EPA) 2018 est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:52:02

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 23 -1718-88

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2017

Réuni le : 28/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

l'Amicale des Anciens :

Le don en nature réalisé par l'association « L'Amicale des Anciens » de divers mobiliers au Lycée pour mise à disposition à la Maison des Lycéens est porté à l'approbation des membres du Conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:51:54

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 27 - 1718 - 89
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Association ADECEG :

Le don de 540€ au lieu de 505€ (voté en CA du 09/11/2017) de l'association ADECEG (BTS CG) pour la sortie « Visite des Institutions » à Paris projet 34 est porté à l'approbation des membres du Conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:52:08

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PRISE EN CHARGE DE FACTURE TRANSPORT PAR L'IRFM

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 32 - 1718 - 90

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2017

Réuni le : 28/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration porte à l'approbation des membres du C.A. la prise en charge de facture par l'IRFM

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

La prise en charge de la facture transport d'un montant prévisionnel de 940€ pour la sortie « Visite des Institutions » à Paris projet 34 par l'Indemnité Représentative de Frais de Mandat (IRFM) du député de la 10ème circonscription du Pas de Calais est porté à l'approbation des membres du Conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 12

Contre : 2

Abstentions : 4

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:52:23

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 26 -1718-91
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Visite des Institutions :
Suite à la prise en charge de la facture transport d'un montant prévisionnel de 940€ pour la sortie « Visite des Institutions » à Paris projet 34 par l'IRFM, le financement suivant de la sortie pour 60 élèves et 6 accompagnateurs :
-Dépenses : 1 540€ (940€ transport + 600€ entrées musée)
-Recettes : Prise en charge transport : 940€ (fonds parlementaire) + Don : 540€ (Association ADECEG)
 Participation EPLE : 60€
 Gratuité pour les familles (au lieu de 15€ comme voté au CA du 09/11/17)
 Total recettes : 1 540€
est porté à l'approbation des membres du Conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	13
Contre :	1
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard
Prénom : Patrick
Signé le: 01/12/2017 15:52:05

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cédex
☎ : 03.21.64.65.00 - ☎ : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°1718-34 modifié
Sortie ou voyage collectif d'élèves
Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **mardi 28 novembre 2017** sous la présidence de **Monsieur Patrick LOUCHARD**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

18 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Visite des Institutions**

Professeur responsable : Mme ROBIQUET

Destination : PARIS : Institution – Musée Grévin

Date ou période : **20 Mars 2018**

Classes concernées : 1TSCG – 2TSCG

Nombre de participants : 66 Nombre d'élèves : 60 Nombre d'accompagnateurs : 6

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	940.00	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Etat	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	60.00
		Autres :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres : Prise en charge de la facture transport par L'IRFM	940.00
		Don :	540.00
Entrées :	600.00	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		60 Elèves x 0 euros =	0
Total dépenses	1540.00€	Total recettes	1540.00€
Coût par élève :	0		

Nombre de votants : **18**

Pour : **13**

Contre : **1**

Absentions : **4**

Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 28 Novembre 2017

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration



Patrick LOUCHARD

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : AVANCE DOTATION GLOBALISEE 2018

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 29 - 1718-92

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2017

Réuni le : 28/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la répartition de l'avance de la D.G. 2018

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Au titre de l'avance de la dotation globalisée 2018, une attribution de crédits à hauteur de 1 305€ a été octroyée à l'établissement.

La proposition de répartition de l'avance de la dotation globalisée 2018 suivante :

-Droits de reprographie : 1 305€

est soumise à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:52:14

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 24 - 1718 - 93

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2017

Réuni le : 28/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59

- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3

- le code des collectivités territoriales

- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:51:57

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : SORTIES GRATUITES A CARACTERE PEDAGOGIQUE

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/11/2017
Réuni le : 28/11/2017
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les sorties gratuites pour les familles à caractère pédagogique

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé l'approbation des membres du Conseil d'Administration pour autoriser et prendre en charge financièrement sur le budget de l'établissement toute sortie gratuite pour les familles à titre pédagogique (visites entreprises, culturelles, ...) qui peuvent avoir lieu dans le courant de l'année scolaire 2017-2018 et/ou année civile 2018.

Le Conseil d'administration en sera tenu informé ultérieurement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 01/12/2017 15:52:17